

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 49 (1969)  
**Heft:** 2: Avenir de l'énergie

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## FRANCE

**Guide Kléber 1969.** — Neuilly-sur-Seine, Guide Kléber-Colombes, 12,5 x 20,5, 19,75 F.

« Jamais le même », mentionne la bande de présentation de la nouvelle édition qui vient de paraître.

Si l'on retrouve la division en cinq parties, qui sont les caractéristiques de cet ouvrage, on est séduit par la présentation nouvelle d'un recueil de plus de 100 cartes dont celles des pays limitrophes qui font l'objet d'une partie européenne. Ces cartes sont en 4 couleurs, inusitées en cartographie, puisqu'il s'agit de tons or et bronze avec texte en noir ou rouge.

Si l'accent a été mis sur ces cartes, c'est encore pour mieux mettre en valeur une des particularités essentielles du guide « Kléber » qui offre au lecteur la possibilité de localiser sur sa route l'étape ou le lieu de repos de son choix en fonction de sa situation et de sa classification puisque les symboles y sont représentés.

Ainsi on repère aisément un lieu même inconnu et on se réfère pour tous les autres renseignements à la localité classée par ordre alphabétique dans la 4<sup>e</sup> partie de l'ouvrage.

De plus, si la gastronomie et l'hôtellerie constituent le fond de cette riche documentation, le tourisme et les loisirs ne sont pas oubliés.

Les cartes en font foi, car le guide « Kléber » mentionne en rouge les localités qui présentent un attrait touristique. Par ailleurs, il innove cette année en faisant figurer par un petit voilier tous les plans d'eau intérieurs et maritimes ouverts à la navigation de plaisance. Figure également la position à proximité des villes des aéroports ouverts aux grandes lignes.

Le guide « Kléber » 1969 comporte 52 nouveaux plans de ville, très clairs, qui facilitent la traversée des localités avec les routes d'approche et les voies de sortie, ce qui porte leur nombre à 120.

Dans une intention identique, on remarque qu'un plan de Paris a été étudié spécialement à l'usage des étrangers et des provinciaux : les voies d'accès, les parcs de stationnement et un habile découpage des arrondissements illustrés de ravissants dessins des principaux monu-

ments constituant ainsi de faciles points de repère.

La première partie du guide fournit de précieux renseignements de toutes natures sous forme de cartes et tableaux destinés à une excellente préparation aux voyages.

Le guide « Kléber » comporte des indications précises entièrement mises à jour et sans aucun caractère publicitaire sur :

- 3.779 rubriques touristiques,
- 5.210 restaurants,
- 3.712 hôtels,

dont Paris, de jour et de nuit, où les recherches ont été effectuées sur 598 établissements de toutes catégories.

**Synthèse des bilans énergétiques français 1951-1967.** — Paris, Comité National Français de la Conférence Mondiale de l'Énergie, 27 x 25, 50 pages, 23 F.

Ce fascicule comprend :

— des tableaux donnant les bilans annuels de la production de l'énergie sous ses diverses formes (combustibles solides, produits pétroliers, gaz, électricité), de leur transformation, des importations et des exportations et des livraisons au marché intérieur, année par année, de 1956 à 1967 inclus,

— le détail des achats du marché intérieur par grands secteurs d'utilisation, de 1955 à 1967,

— l'étude des consommations de chacun des grands secteurs de l'économie française par catégorie d'énergie et année par année, de 1951 à 1967,

— des tableaux de calcul de la consommation réelle corrigés, pour chacune des formes d'énergie primaire, pour la période 1951-1967, année par année,

— enfin un tableau récapitulatif des consommations d'énergie, d'une part de l'industrie (sauf la sidérurgie), d'autre part du secteur domestique, par région et pour chacune des années 1963 à 1967.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présente cette documentation chiffrée pour les entreprises désireuses de se livrer à des études prospectives sur la consommation d'électricité des principales catégories de clients et sur les perspectives que l'on peut en tirer quant à la vente du matériel électrique concourant à la production, à la distribution et à l'utilisation de cette forme d'énergie.

Francis LEMEUNIER. — **Pourquoi et comment constituer une Société Civile**, Paris, Éditions Delmas, 21 x 27, 208 pages, 30 F.

La Société Civile connaît un « regain d'actualité » : les sociétés immobilières, les sociétés de construction en copropriété, les sociétés d'exploitation agricole, les sociétés d'études et de recherches, adoptent fréquemment cette forme juridique.

Le champ d'application des sociétés civiles a encore été étendu par la Loi du 29 novembre 1966 qui permet la création de telles sociétés :

— soit entre personnes physiques exerçant une même profession libérale soumise à un statut législatif ou réglementaire, ou dont le titre est réglementé, et notamment entre officiers publics et ministériels ;

— soit entre personnes physiques exerçant des professions libérales, également réglementées mais différentes.

Cet état de choses a conduit Francis Lemeunier à faire paraître un **ouvrage entièrement nouveau** sur ce sujet.

Celui-ci tient compte des textes législatifs les plus récents et mentionne, bien entendu, les **incidences fiscales** relatives à chaque catégorie de sociétés civiles.

Francis LEMEUNIER. — **Pourquoi et comment constituer une Société Anonyme**, Paris, Éditions Delmas, 21 x 27, 320 pages, 50 F.

L'importante réforme des sociétés commerciales s'applique, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1968, à toutes les sociétés anonymes, même à celles qui n'ont pas encore mis leurs statuts en harmonie avec la loi. C'est pourquoi Francis Lemeunier a jugé indispensable de refaire entièrement son ouvrage qui constitue le seul memento entièrement à jour sur la « Société Anonyme ».

Cette édition nouvelle est absolument conforme au plan et à la méthode pratique qui ont fait le succès des 7 premières éditions de ce titre.

On sait qu'en matière de société anonyme la loi nouvelle a posé des règles différentes pour la constitution et la gestion d'une société anonyme, selon qu'elle fait ou non appel à l'épargne publique et selon le montant de son capital.

En outre, **il existe maintenant deux types de sociétés anonymes :**

- le type classique : la société anonyme

administrée par un simple conseil d'administration,

— et la société anonyme dotée d'un « **directoire** ».

Ce type nouveau de société anonyme dotée d'un **directoire** se caractérise essentiellement par la répartition des attributions du conseil d'administration entre deux organes :

— Le **directoire** qui assure la direction de l'entreprise et peut être choisi en dehors des actionnaires;

— le conseil de surveillance qui nomme les directeurs et les contrôle.

Cette formule du **directoire** n'a pas été imposée par le législateur et demeure facultative.

Cette 8<sup>e</sup> édition permettra à tous les responsables de l'administration et de la gestion d'une société anonyme d'avoir en mains la meilleure des synthèses du nouveau régime et de pouvoir ainsi faire le point de toutes les **possibilités** que leur offre la loi nouvelle et des nouvelles **obligations** qu'elle leur impose, notamment dans le domaine de l'information des actionnaires et du public.

Francis LEMEUNIER. — **Pourquoi et comment constituer une S.A.R.L.**, Paris, Éditions Delmas 21 × 27, 272 pages, 50 F.

La réforme des sociétés commerciales a bouleversé beaucoup plus profondément qu'on ne le pense généralement les règles régissant la constitution et la gestion des S.A.R.L.

Parmi les principales innovations de la loi du 24 juillet 1966 et du décret du 23 mars 1967, on peut citer les modifications suivantes :

— les fonds provenant de la libération des parts sociales doivent faire l'objet d'un dépôt réglementé;

— il ne peut être procédé à l'évaluation des apports en nature que sur le vu du rapport d'un commissaire aux apports;

— la tenue d'une assemblée générale est obligatoire pour l'approbation des comptes annuels dans les six mois de la clôture de l'exercice sous peine de graves sanctions pour le gérant;

— un rapport spécial sur les conventions intervenues entre la société et l'un de ses gérants ou associés doit être soumis à l'assemblée des associés;

— la nomination d'un ou plusieurs commissaires aux comptes peut devenir obligatoire;

— le gérant peut être révoqué à la majorité simple des associés, comme c'était déjà le cas pour les administrateurs de société anonyme;

— les modifications des statuts ne nécessitent plus une double majorité, par tête et en capital.

Cette simple énumération suffira à démontrer la raison pour laquelle Francis Lemeunier a entièrement refait son ouvrage. Bien que cette 8<sup>e</sup> édition soit entièrement refondue, elle est néanmoins conforme en tous points au plan

et à la méthode qui ont fait le succès des 7 premières éditions.

Jean-François MARTIN. — **La pratique du règlement judiciaire - Liquidation des biens - Faillite - Banqueroute**, Paris, Éditions Delmas, 21 × 27, 192 pages, 40 F.

Une profonde réforme du droit de la faillite a été réalisée par la Loi du 13 juillet 1967 et le décret du 22 décembre 1967.

Nul n'était plus qualifié que M<sup>e</sup> J.-F. Martin, Agréé près la première Juridiction Consulaire Française, pour traiter de cette réforme et combler ainsi cette lacune.

Le commentaire approfondi et clair du Droit nouveau, que celui-ci donne aujourd'hui, permettra aux Syndics de Faillite, aux Agréés près les Tribunaux de Commerce, aux Contentieux des Entreprises, aux Juges Consulaires, aux Avoués, Avocats, Notaires, de mieux connaître la Législation nouvelle.

L'Auteur a insisté particulièrement sur la procédure spéciale, engendrée par l'ordonnance du 23 septembre 1967 et le décret du 31 décembre 1967, ayant pour objet le redressement économique et financier de certaines entreprises.

L'ouvrage viendra également en aide aux dirigeants sociaux, nombreux, hélas! que les récents événements obligeront à se pencher de très près sur la législation qui peut leur être applicable.

Un ouvrage de référence de très grande qualité.

Robert MAZARS, Pierre RUDELLI. — **Principes et pratique de gestion financière**, Paris, Éditions Delmas, 21 × 27, 39 F.

Les auteurs de cet ouvrage sont des praticiens dont la compétence n'a d'égale que la clarté de vue.

De par leur profession, ils conseillent chaque jour les chefs d'entreprises et leurs collaborateurs et connaissent ainsi parfaitement leurs préoccupations en ce domaine.

Ils ont préparé ce livre à leur intention évitant délibérément le langage pseudo-savant pour mettre l'accent sur l'aspect pratique de la gestion des entreprises.

C'est ainsi que, chaque fois que cela était nécessaire, ils ont donné des modèles de documents à établir, en particulier le dossier-type à constituer lorsqu'on s'adresse à un organisme de crédit.

C'est un véritable tour de force d'avoir réussi à rendre assimilable à un très large public une matière qui, pour être à l'ordre du jour, n'en est pas moins difficile d'accès.

L'ouvrage sera lu avec le plus grand profit par :

— le personnel des entreprises, non spécialiste des questions financières, qui comprendra ainsi certaines données essentielles de l'entreprise. A travers des explications ni techniques ni touffues, qui

peuvent être aisément comprises de tous, celui-ci y trouvera la formation minimum que suppose un dialogue constructif;

— les étudiants aussi. Cet ouvrage leur donnera les connaissances financières de base qui doivent nécessairement compléter l'enseignement des techniques comptables;

— les chefs d'entreprises et responsables financiers à qui ce livre apporte un ensemble de méthodes simples de traitement des problèmes et un cadre de réflexion. Ils constateront en le lisant que rentabilité et indépendance de l'entreprise sont deux données qui exercent une inter-action mais ne s'opposent pas.

Signalons enfin que l'ouvrage comporte un « **tableau de bord** », clair, court et facile à mettre sur pied.

Francis LEMEUNIER. — **La réforme des sociétés commerciales commentée article par article**, Paris, Éditions Delmas, 2 volumes, 15,5 × 24, Tome I, 36 F. Tome II, 24 F.

Francis Lemeunier, spécialiste du droit des sociétés, a fait des nouveaux textes une analyse complète et détaillée en deux tomes distincts. Le premier tome a été publié au lendemain de la loi du 24 juillet 1966; le second, du décret d'application du 23 mars 1967. Ces ouvrages éclairent la portée de la nouvelle législation en soulignant les différences avec les anciens textes.

Le commentaire est établi article par article et suivi d'un « **tableau alphabétique et de concordance** » qui facilite les recherches.

On retrouve dans ces ouvrages la clarté et la concision qui font le succès de tous les travaux de l'auteur.

**Voilà un Code très pratique du nouveau droit français des sociétés commerciales.**

Pierre GÉRARD. — **Les clefs du Marketing**, Paris, Éditions d'Organisation, 15,5 × 24, 160 pages, 23 F.

Pourquoi des clefs? Parce que Pierre Gérard nous invite à entrer dans ce domaine de la gestion où, nous Français, avons le plus à apprendre : le Marketing.

C'est, en effet, bien plus de savoir faire commercial que de compétence technique que manquent nos entreprises dans la compétition européenne. Trop souvent, nous en sommes encore à la « commercialisation de grand-papa », non au stade du « Marketing » des firmes triomphantes.

Ce livre est un excellent outil en ce domaine. Ses qualités sont très apparentes :

— le style est dense, d'où un ouvrage de taille modéré, fait pour l'homme pressé;

— l'auteur est manifestement très au courant du marketing d'aujourd'hui. Sa connaissance des États-Unis est visible et sera très utile au lecteur français, souvent perplexe devant des termes comme « **merchandising, mailing** »...;

— le livre couvre tout l'ensemble du marketing : la connaissance du marché, les canaux de distribution, la publicité, la vente, la promotion, les marques, le service...;

— enfin, orienté, semble-t-il, vers les dirigeants et cadres, il convient aussi bien au grand public et ferait essentiellement un manuel ultra-moderne pour les étudiants.

Marcel MOISSON. — **Pratique de la compression des coûts abusifs**, Paris, Éditions d'Organisation, 13,5 × 21, 114 pages, 22 F.

Beaucoup d'entreprises et des plus dynamiques, s'aperçoivent, à leur grande surprise, qu'elles ne récoltent pas le fruit de leurs efforts, pourquoi? C'est ce problème qui a préoccupé M. Marcel Moisson, spécialiste de toutes les questions de gestion et observateur lucide de l'évolution des entreprises.

« Il est assez fréquent, écrit-il au début de son livre, que l'accroissement de la rentabilité ne suive pas l'accroissement de l'activité de l'entreprise. L'on voit, même parfois, le taux de rentabilité évoluer au sens contraire du taux d'accroissement des ventes. »

M. Marcel Moisson est en droit d'accuser ici ce qu'il appelle les coûts abusifs ou les dépassements anormaux de dépenses mal contrôlées. Ces dépassements peuvent être « détectés », aussi bien au niveau de la production qu'à celui de la commercialisation. En fait, ils peuvent être décelés partout : approvisionnement, gestion des stocks, gestion générale, etc.

L'auteur présente, d'abord, la méthode de détection des coûts abusifs, puis, suivant son habitude, donne des exemples pratiques, permettant de mettre aisément en application; il en est de même, ensuite, pour la méthode de compression des coûts abusifs, puis il expose les moyens psychologiques pour intéresser le personnel à la réduction des coûts et, pour terminer, donne un exemple de tableau de bord de contrôle de la compression des charges excessives.

Voici donc un livre utile pour toutes les entreprises quelles que soient leur importance et leur spécialité. Il est plus nécessaire que jamais de détecter et de comprimer les temps morts et les gaspillages.

Bernard BUISSON, Michel de LACGER, Xavier TANDEAU de MARSAC. — **Étude sur le contrat de concession exclusive**, Paris, Éditions Sirey, 13,5 × 20,5, 188 pages, 22 F.

Le Contrat de Concession Exclusive est un des éléments indispensables à l'organisation moderne des circuits de distribution.

D'un usage très généralisé en France et dans le Monde Occidental, il semble familier à chacun et cependant il met en cause des principes très divers et mal connus.

Lorsque le législateur s'y intéresse, c'est le plus souvent par la voie oblique de la réglementation des ententes.

Le fil conducteur est alors difficile à trouver, même pour le praticien du droit.

Quant aux contractants eux-mêmes, ils sont souvent abusés par une simplicité contractuelle qui n'est qu'apparente.

L'Étude sur le Contrat de Concession Exclusive, publiée sous la direction du Barreau de Paris, est une utile contribution à la compréhension de cette théorie de la concession commerciale qui est en train de s'établir.

Après l'exposé du rôle économique de la concession commerciale et de son contrôle, les auteurs analysent en détail les clauses habituelles des contrats.

Un chapitre important est consacré au non renouvellement ou à la rupture du contrat.

Enfin, est examiné le statut du contrat de concession dans le cadre du Traité de Rome et de ses applications.

L'ouvrage est complété par de nombreuses annexes constituées par les textes applicables et les principales décisions de Jurisprudence en Droit Français et Communautaire.

**La recherche industrielle, son financement.** — Paris, Société d'Éditions Économiques et Financières, 21 × 27, 128 pages, 33 F.

La Chambre Nationale des Conseillers Financiers vient de publier une étude intitulée « La recherche industrielle, son financement ».

Jusqu'à ces dernières décennies, la recherche n'occupait, en France notamment, qu'un nombre restreint d'individus et n'utilisait qu'un modeste équipement. Elle était, de plus, fonctionnellement séparée du monde de l'industrie.

La recherche est maintenant considérée dans la plupart des pays industrialisés ou en passe de l'être, comme l'un des facteurs essentiels de l'accélération du rythme de l'expansion.

Ainsi, la recherche est devenue une réalité de l'économie et la compétitivité voire la survie des entreprises risquent d'être compromises lorsque la recherche — et sa rentabilité à terme — n'auront pas été suffisamment prises en considération.

Or, la recherche pose, en matière financière, une série de problèmes spécifiques qui n'ont jamais été traités complètement.

L'ouvrage se divise en deux grandes parties traitant l'une de la recherche à l'échelon national, l'autre à l'échelon de l'entreprise.

L'énumération de quelques chapitres que contient cette dernière partie suffit à souligner tant la valeur significative que l'aspect pratique de l'ensemble : les difficultés de prévision de la rentabilité dans le domaine de la recherche, l'élaboration des budgets, les modes actuels de comptabilisation, les analyses des dépenses de recherches, l'enregistrement

et la comptabilité générale des dépenses de recherches, le financement des dépenses d'investissement, le financement des dépenses de fonctionnement, les aspects fiscaux, choix et pratiques relatives à ces modes d'aides et de financement, suggestions...

**Les groupements d'intérêt économique, une nouvelle dimension sans fusion.** — Paris, Société d'Éditions Économiques et Financières, 21 × 27, 100 pages, 29 F.

La Chambre Nationale des Conseillers Financiers vient de publier un ouvrage qui répond sans aucun doute à l'attente de nombreux chefs et conseillers d'entreprises.

Aussitôt après la promulgation de l'ordonnance du 23 septembre 1967 sur les Groupements d'intérêt économique, une Commission d'Études avait été constituée; mais il lui a fallu laisser passer une année pour enregistrer et étudier les textes d'application réglementaires et administratifs qui n'ont pas manqué de suivre et pour analyser les premières réalisations.

C'est ce qui permet aujourd'hui de disposer d'une étude documentée, complète et pratique, qui situe fort bien la nouvelle institution dans son cadre économique et juridique.

L'accent a été mis tout particulièrement sur l'intérêt offert par la combinaison « Groupement d'intérêt économique conventionné ».

Nombreux seront les industriels français qui n'avaient pas été entièrement séduits par la Société Commerciale Conventionnée instituée par l'Ordonnance du 4 février 1959 et qui seront heureux de disposer d'un cadre juridique beaucoup plus souple, tout en conservant le bénéfice des avantages fiscaux attachés au régime de la Convention passée avec l'État.

**Annuaire des responsables des Centrales d'Achats Textiles.** — Paris, International Service, 21,5 × 31,5, 3 tomes, 79 F par volume.

Nous signalons la parution de 3 ouvrages concernant les Centrales d'Achats Textiles Françaises et Étrangères, mis à jour et sensiblement complétés cette année.

Le premier concerne les Centrales d'Achats Textiles Françaises.

Le deuxième les Centrales Textiles du Bénélux et de l'Allemagne Fédérale.

Le troisième les Centrales Textiles d'Italie, Suisse et Espagne.

Ces annuaires fournissent les listes :  
1<sup>o</sup> des acheteurs, en regard des articles qu'ils sélectionnent;

2<sup>o</sup> des points de vente de ces Centrales;

3<sup>o</sup> des Sociétés affiliées.

Les organigrammes des Centrales ainsi analysés et dépouillés de leur contexte intéressent les Fabricants (Tisseurs, Bonnetiers et Confectionneurs), Syndicats et

Fédérations, ainsi tenus au courant des structures des Centrales et de leurs fréquentes modifications. Ces annuaires fournissent une documentation originale et unique de la distribution textile européenne.

Par un simple regard sur leurs listes claires et pratiques, on trouve le nom de l'interlocuteur recherché, on sait à quelle porte s'adresser, on voit disparaître l'inconvénient de l'anonyme Centrale. Ce sont des guides pour le Marché Intérieur et pour l'Exportation.

**Annuaire 1968-1969.** — Paris, Chambre syndicale des bureaux d'études techniques de France, 21,5 × 29,5, 260 pages, 70 F.

— Présentation de la profession et de sa Chambre syndicale.

Il est très vivement conseillé au lecteur de parcourir ce cahier avant d'aborder l'annuaire proprement dit dont l'objet est de présenter chaque Bureau d'Études et ses particularités.

Il y trouvera en effet après un bref historique de la Chambre syndicale, qui est un peu celui de la profession, une présentation des caractéristiques communes des bureaux d'études et sociétés d'ingénierie qui en fait définissent celle-ci.

— Répertoire d'activité.

Ce répertoire a pour objet de permettre au lecteur de dresser rapidement une première liste des Bureaux d'Études Techniques ayant compétence dans le domaine ou dans la spécialité objet de sa recherche.

Il trouvera pour cela d'une part un index alphabétique, d'autre part une liste d'activités réparties en six tableaux : disciplines, études spécifiques, ensembles industriels, équipements partiels d'usine, infrastructure, urbanisme et bâtiments, planification-direction-gestion.

— Fiches d'identité.

Ces fiches individuelles donnent pour chaque bureau d'études ou société d'ingénierie, une synthèse d'informations les définissant. Elles comprennent : une identification sociale ; une identification physique ; une identification technique et une identification de structure.

**Annuaire 1968 du libre service.** — Paris, Institut Français du Libre Service, 22 × 30 431 pages, 96 F.

Cet annuaire fournit la liste de tous les magasins libre service d'alimentation ou à prédominance alimentaire, de toutes surfaces, classés par départements, par communes et par forme d'entreprises. Il donne aussi la liste des entrepôts libre service de gros (cash and carry), des restaurants libre service de Paris et des supermarchés de plusieurs pays européens.

C'est une documentation très complète sur le libre service que le lecteur trouvera dans cet annuaire, puisque celui-ci indique également les organismes français et étrangers présentant une spécialisation en

matière de libre service, une bibliographie et une filmographie sur le libre service. A été également ajouté un lexique des principaux termes utilisés dans la distribution moderne.

Cet annuaire fournit une aide importante à tous ceux qui, à des titres divers, s'intéressent au libre service et au développement de cette forme moderne et dynamique de vente : commerçants, industriels, installateurs et spécialistes de l'équipement des magasins, agences d'études de marché et agences de publicité, organisations professionnelles, administrations, établissements d'enseignements, etc.

**Répertoire d'annuaires français 1969.**

— Paris, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, 15 × 21, 320 pages, 32 F.

Le Centre de Documentation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris présente son nouveau répertoire d'annuaires français. Ce répertoire comprend plus de 11.000 références à des annuaires professionnels internationaux, français et régionaux. C'est un outil de travail indispensable à tous les services de documentation et de recherche des entreprises.

Une analyse exhaustive et détaillée du contenu de l'annuaire permet d'orienter et de faciliter les recherches.

**Guide Michelin France 1969.** — Paris, Pneu Michelin, 11 × 20, 1076 pages, 15 F.

Que trouve-t-on dans ce guide?

Une documentation sur près de 4 000 localités précisant en 1 000 pages tout ce qu'il importe de connaître pour voyager en France.

— Importance et situation des villes, plans, cartes, curiosités marquantes, distances, emplacements des agents de l'automobile... et pour faire étape :

— des hôtels et restaurants choisis, pour toutes les bourses, avec indication des prix convenus, du confort, de la qualité de la table, de l'agrément...

**Annuaire 1969.** — Paris, Chambre Syndicale des Commissionnaires pour le Commerce Extérieur, 13,5 × 21, 150 pages, 20 F.

La Chambre Syndicale des Commissionnaires pour le Commerce Extérieur vient de publier son Annuaire officiel pour la période 1968-1969. On y trouvera la liste des membres sociétaires, ainsi que des fiches individuelles de renseignements.

**Annuaire de l'ameublement 1969.**

— Paris, Éditions Louis Johanet, 16 × 24, 1.219 pages, 45 F.

Cet Annuaire a été divisé en plusieurs parties groupant chacune un certain

nombre de rubriques formant un tout :

Première partie : Fabricants de meubles et sièges.

Deuxième partie : Fabricants d'articles de Literie.

Troisième partie : Fournitures, Matériel et Divers.

Quatrième partie : Décorateurs, Ébénistes, Installateurs, Matelassiers, Tapisiers.

Cinquième partie : Négociants (Meubles, Literie, Tapis, Tissus).

Les « Renseignements Professionnels » (Chambres syndicales, Chambres de commerce, Écoles professionnelles, Publications professionnelles, etc.) sont groupées au début du volume sur feuilles de couleur.

**Annuaire 1969.** — Paris, Union des Industries Chimiques, 16 × 22,5, 440 pages, 60 F.

Au sommaire de cet ouvrage :

— Note documentaire sur l'Union des Industries Chimiques ;

— Extraits des statuts ;

— Convention collective nationale des industries chimiques ;

— Conseil d'Administration ;

— Organisation des services de l'Union des Industries Chimiques ;

— Chambres syndicales nationales économiques ;

— Chambres syndicales régionales sociales ;

— Données statistiques concernant l'industrie chimique française ;

— Liste des producteurs ;

— Liste des produits ;

— Lexique anglais-français ;

— Lexique allemand-français ;

— Lexique espagnol-français ;

— Index des noms cités.

**Annuaire des Produits chimiques et de la Droguerie.** — 84<sup>e</sup> édition, Paris, Annales Internationaux Rousset, 16 × 24, 2000 pages, 55 F.

Ouvrage nécessaire à tous les techniciens et chefs de service des maisons de produits chimiques. Sa commodité et sa simplicité sont les principaux éléments du succès de cet ouvrage.

CONSTITUTION DE L'ANNUAIRE :

Table des rubriques : Français, Anglais, Allemand, Espagnol, Italien.

1<sup>re</sup> partie : Fabricants de produits chimiques. Fabricants de machines et matériels (classement géographique) France et étranger.

2<sup>e</sup> partie : mêmes fabricants (classement professionnel).

3<sup>e</sup> partie : Négociants et agents représentants (classement géographique).

4<sup>e</sup> partie : Exportateurs et importateurs (classement géographique).

**Catalogue français des jouets, jeux, voitures et accessoires pour enfants.** — 1969, Paris, Créations, Éditions et Productions Publicitaires, 21 x 27, 547 pages.

**Memento général Tequi Quincaillerie 1968.** — Paris, Éditions U.F.A.P., 21 x 27, 50 F.

Cet ouvrage répertorie les organisations professionnelles, les rubriques de spécialités, les marques de fabrique, les grossistes et détaillants, la table des annonceurs.

**Annuaire des Bureaux d'Études Techniques de France 1968-1969.** — Paris, Chambre Syndicale des Bureaux d'Études Techniques de France, 22 x 30 260 pages, 70 F.

— Présentation de la Profession et de la Chambre Syndicale.

— Répertoire d'activité — Fiches d'identité pour chaque bureau — Suppléments d'information sur certains bureaux.

## SUISSE

**La Topographie du Marché Suisse.** — Hergiswil, Marktanalysen, 31,5 x 22,5, 180 F. s.

La Topographie du Marché Suisse est un nouvel instrument de travail pour tout ce qui touche aux moyens de communication et de distribution. La donnée de base en est que le système postal représente l'image première de la structure économique de la Suisse et que toute conception d'un marché doit partir de cette idée. D'où le nom de « Topographie du marché suisse ».

Une autre réflexion au départ est que la projection entreprise ne pouvait avoir le profil d'une véritable topographie que si le matériel statistique officiel très détaillé parvenait à être intégré avec suffisamment de précision. Ce matériel est, pour des raisons historiques, fonction de la structure politique de la Suisse. Il est basé, pour en rester aux mêmes termes, sur la projection du système communal. La solution du problème posé ne pouvait être satisfaisante que par la création d'un conjointeur capable de relier le système économico-postal au système politico-communal.

Le présent ouvrage est un premier pas dans le développement d'un tel instrument. Il est le résultat d'efforts visant à trouver une solution méthodique à certains problèmes de dispersion et de distribution. Il n'est pas définitif en ce sens qu'il permet et suggère même des développements.

**Europa Touring - Guide Automobile 1969.** — Berne, Éditions Hallwag, 15,5 x 25,5, 1.000 pages.

Cartes : les cartes sont groupées par pays ce qui facilite l'établissement des itinéraires et l'utilisation des cartes pendant le voyage.

Plans : les plans se trouvent dans la description des localités dans la partie texte des pays.

Texte : descriptions des pays et des curiosités locales selon l'ordre alphabétique des plaques de nationalité, à l'exception de la Turquie, qui suit la Yougoslavie. Les pays actuellement derrière « le rideau de fer » (Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie et Albanie) sont groupés à la fin du volume.

**Indicateur suisse de l'horlogerie 1969.** — Bienne, Éditions Roger Calame, 14 x 20,5, 1.230 pages.

**Répertoire suisse de l'industrie électrique et du commerce 1969-1970.** — Bienne, Éditions Camille Calame, 14,5 x 20, 872 pages.

**Handbuch der Schweizerischen Anlagfonds 1968.** — Zurich, A.B.C. Verlag, 18,5 x 24,5, 211 pages, 25 F. s.

**Annuaire officiel de la République et Canton de Genève.** — Genève, Chancellerie d'État, 21,5 x 29, 340 pages, 7,50 F. s.

**Les impôts de la Suisse.** — Bâle, Verlag für Recht und Gesellschaft A.G., 15,5 x 22,5.

Première partie : Impôts sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques.

Deuxième partie : Impôts sur le rendement et sur le capital des personnes morales.

Troisième partie : Impôts sur les successions et les donations; Impôts sur les transferts de propriétés; Impôts sur la consommation et sur la dépense.

**Annuaire de la Cinématographie Suisse 1969.** — Genève, Éditions Chapalay et Mottier, 15,5 x 23, 332 pages.

**Annuaire de l'Horlogerie suisse 1969.** — 72<sup>e</sup> édition, Genève, Éditions Chapalay et Mottier, 15 x 21, 755 pages, 20 F. s.

**Annuaire des Universités et Hautes Écoles Suisses 1967-1968.** — Zurich, Verlag Leemann, 15 x 21, 180 pages, 7 F. s.

## ATLAS DES ZONES INDUSTRIELLES EN SAONE-ET-LOIRE

Pour la première fois, un organisme d'expansion et d'accueil fait paraître un Atlas des Zones Industrielles d'un département.

Ce document est constitué par des fiches sur lesquelles figurent les plans et les photographies de toutes les zones et de tous les bâtiments disponibles en Saône-et-Loire. Les indications sont données sur la situation démographique, l'équipement, l'environnement industriel, les moyens de formation, les disponibilités en main-d'œuvre, etc.

On peut obtenir « l'Atlas des Zones Industrielles » en s'adressant au Comité d'Expansion Économique de Saône-et-Loire. — Résidence du Parc, 71-MACON — Tél. 38.27.92.

Rappelons que le Comité d'Expansion avait déjà fait paraître le « Dictionnaire des Communes de Saône-et-Loire » Guide économique et touristique 1968, et le « Livre d'Or de la Saône-et-Loire 1968 », analyse des 450 firmes industrielles, que l'on peut se procurer également à la même adresse.